

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 2.0 Date: 24.08.2015

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),  
1272/2008 (CLP) & 2015/830

www.vishaypg.com

## 1. SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

<b>1.1</b>	<b>Identificateur de produit</b>	
	Désignation Commerciale	PC-10
	Nom Chimique	Mélange
	N° CAS	Mélange
	N° EINECS	Mélange
	No. D'Enregistrement d'REACH	Aucun attribué.
<b>1.2</b>	<b>Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées</b>	
	Utilisation Identifiée	Mesures de Photostress®.
	Utilisations Déconseillées	Rien de connu.
<b>1.3</b>	<b>Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité</b>	
	Identification de la société	VISHAY MEASUREMENTS GROUP UK LTD Stroudley Road Basingstoke Hampshire Royaume-Uni RG24 8FW
	Téléphone	+44 (0) 1256 462131
	Fax	+44 (0) 1256 471441
	Email (personne compétente)	mm.uk@vishaypg.com
<b>1.4</b>	<b>Numéro d'appel d'urgence</b>	(00-1) 703-527-3887 CHEMTREC

## 2. SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

<b>2.1</b>	<b>Classification de la substance ou du mélange</b>	
<b>2.1.1</b>	<b>Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)</b>	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Eye Irrit. 2; H319 Muta. 2; H341 Carc. 2; H351 STOT SE 2; H371 Aquatic Chronic 2; H411
<b>2.2</b>	<b>Éléments d'étiquetage</b>	
	Désignation Commerciale	Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP) PC-10
	Pictogramme(s) de Danger	  
	Mention(s) d'Avertissement	Attention
	Contient:	Resorcinol Diglycidyl Ether, Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700), P-Tert-butylphenyl 1-(2,3-epoxy)propyl ether et Resorcinol.
	Mention(s) de Danger	H302: Nocif en cas d'ingestion. H315: Provoque une irritation cutanée. H317: Peut provoquer une allergie cutanée. H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Révision: 2.0 Date: 24.08.2015

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),  
1272/2008 (CLP) & 2015/830**

[www.vishaypg.com](http://www.vishaypg.com)

H341: Susceptible d'induire des anomalies génétiques.  
H351: Susceptible de provoquer le cancer.  
H371: Risque présumé d'effets graves pour les organes. - Ingestion.  
H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil(s) de Prudence

P201: Se procurer les instructions avant utilisation.  
P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
P333+P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P309+P311: EN CAS d'exposition ou de malaise: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Autres informations

Aucun.

2.3 Autres dangers

Aucun.

### 3. SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances Non applicable

3.2 Mélanges

Révision: 2.0 Date: 24.08.2015

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),  
1272/2008 (CLP) & 2015/830

www.vishaypg.com

Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Identité chimique de la substance	%W/W	N° CAS	N° CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Mention(s) de Danger
Resorcinol Diglycidyl Ether	34 - 40	101-90-6	202-987-5	Aucun attribué.	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H312 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Eye Irrit. 2; H319 Muta. 2; H341 Carc. 2; H351 Aquatic Chronic 3; H412
Reaction product: bisphenol-A- (epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700)	< 100	25068-38-6	500-033-5	Aucun attribué.	Skin Irrit. 2; H315 (LCS: ≥ 5%) Skin Sens. 1; H317 Eye Irrit. 2; H319 (LCS: ≥ 5%) Aquatic Chronic 2; H411
Aluminium en poudre (stabilisée)	15 - 20	7429-90-5	231-072-3	Aucun attribué.	Flam. Sol. 1; H228 Water-react. 2; H261
Tert-butylphenyl 1-(2,3- epoxy)propyl ether	0.4 – 3.8	3101-60-8	221-453-2	Aucun attribué.	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Eye Irrit. 2; H319 Aquatic Chronic 2; H411
Linseed oil, epoxidised	1 - 2	8016-11-3	232-401-3	Aucun attribué.	Non classé
Resorcinol	1 - 2	108-46-3	203-585-2	Aucun attribué.	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 1; H370 Aquatic Acute 1; H400
Stearic acid	< 1	57-11-4	200-313-4	Aucun attribué.	Non classé
Silicon	< 0.5	7440-21-3	231-130-8	Aucun attribué.	Non classé
Iron	< 0.5	7439-89-6	231-096-4	Aucun attribué.	Non classé

H228: Matière solide inflammable. H261: Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables. H302: Nocif en cas d'ingestion. H312: Nocif par contact cutané. H315: Provoque une irritation cutanée. H317: Peut provoquer une allergie cutanée. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H341: Susceptible d'induire des anomalies génétiques. H351: Susceptible de provoquer le cancer. H370: Risque avéré d'effets graves pour les organes. H400: Très toxique pour les organismes aquatiques. H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. LCS: Limite de concentration spécifique.

#### 4. SECTION 4: PREMIERS SECOURS



##### 4.1 Description des premiers secours

Art de l'auto-portrait-protection du premier assistant

Inhalation

Ne pas respirer les vapeurs. Porter un vêtement de protection approprié. Porter un appareil respiratoire approprié si une exposition à des niveaux élevés de produit est probable. Ne pas pratiquer une réanimation par bouche-à-bouche. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Maintenir les voies aériennes ouvertes. Desserrer les vêtements serrés tels que le col, la cravate ou la ceinture. Pratiquer la respiration artificielle si la respiration a cessé ou présente des signes de défaillance. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Contact avec la Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés et laver abondamment avec de l'eau toutes les parties affectées. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. En cas d'irritation ou d'éruption

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 2.0 Date: 24.08.2015

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),  
1272/2008 (CLP) & 2015/830**

[www.vishaypg.com](http://www.vishaypg.com)

Contact avec les yeux	cutanée: consulter un médecin. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si l'irritation s'étend.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
<b>4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés</b>	Nocif en cas d'ingestion. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Susceptible d'induire des anomalies génétiques. Susceptible de provoquer le cancer. Risque présumé d'effets graves pour les organes.
<b>4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires</b>	Traiter symptomatiquement.

## 5. SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>5.1 Moyens d'extinction</b>	
Moyens d'Extinction Appropriés	Ceux appropriés pour contenir l'incendie. Eteindre l'incendie avec du sable sec ou de la poudre spéciale uniquement pour feux de métaux.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau. Une aspersion d'eau directe risquerait de propager l'incendie.
<b>5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</b>	Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Phénoliques, Oxydes d'aluminium et Aldéhydes. Si on chauffe, les récipients fermés peuvent éclater par explosion. Une fumée dense est émise en cas de combustion sans apport suffisant en oxygène.
<b>5.3 Conseils aux pompiers</b>	Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les fumées. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

## 6. SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

<b>6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence</b>	Assurer une ventilation adéquate. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. Ne pas respirer les vapeurs.
<b>6.2 Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau. Alerter les autorités compétentes en cas de déversement ou de décharge incontrôlée dans le réseau des eaux usées.
<b>6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage</b>	Assurer une protection adéquate du personnel durant la décontamination des déversements. Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Transférer dans un conteneur pour élimination. Ventiler la zone et nettoyer la surface de déversement une fois la récupération de la matière effectuée. Éliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux (2008/98/EEC).
<b>6.4 Référence à d'autres sections</b>	Voir Rubrique: 8, 13

## 7. SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger</b>	Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs. Assurer une ventilation
--	--

Révision: 2.0 Date: 24.08.2015

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),  
1272/2008 (CLP) & 2015/830**

www.vishaypg.com

- 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**  
 Température de stockage  
 Temps limite de stockage  
 Matières incompatibles
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**
- adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8.  
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.  
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir éloigné de sources de chaleur ou d'ignition et de la lumière directe. Protéger de l'humidité.  
 Ambiante.  
 Stable dans les conditions normales.  
 Conserver à l'écart des: Acides, bases puissantes, Matière comburante (agent oxydant), mercaptans et Contact involontaire avec les amines. Ceci peut se produire: Polymérisation Dangereuse.  
 Mesures de Photostress®.

## 8. SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### 8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

SUBSTANCE	N° CAS	VME (8 heures, ppm)	VME (8 heures, mg/m <sup>3</sup> )	VLE (ppm)	VLE (mg/m <sup>3</sup> )	Remarque
Aluminium	7429-90-5	-	10 (1) 5 (2)	-	-	INRS (ED 984)
Resorcinol	108-46-3	10	45	-	-	INRS (ED 984)
Silicon	7440-21-3	-	10 (2)	-	-	INRS (ED 984)

Remarque: INRS: Institut National de Recherche et de Sécurité. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (ED 984).

- 1) Aérosol inhalable
- 2) Aérosol respirable

#### 8.1.2 Valeur limite biologique

Non fixé.

#### 8.1.3 PNECs et DNELs

Non fixé.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### 8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate ou utiliser des récipients appropriés. Les niveaux de concentrations dans l'atmosphère doivent être contrôlés et en accord avec la limite d'exposition sur le lieu de travail. Avoir à disposition une bouteille d'eau propre pour le lavage oculaire.

#### 8.2.2 Mesures de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle (EPI)

Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Garder les vêtements de travail séparément. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. Les articles en cuir contaminés doivent être mis à part (par exemple chaussures). Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.

Protection des yeux/du visage



Porter des lunettes de protection contre les éclaboussures de liquide. Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166).

Protection de la peau



Protection des mains: Porter des gants imperméables (NE374). Les gants doivent être changés régulièrement pour éviter des problèmes d'étanchéité. Le type de gants utilisés doivent être choisis en fonction de l'activité de travail et sa durée ainsi que de la concentration / quantité du matériel utilisé. Recommandés: Néoprène.

Protection de corps: Porter des vêtements de protection étanches, incluant des chaussures, une blouse de laboratoire, un tablier ou une combinaison, le cas

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 2.0 Date: 24.08.2015

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),  
1272/2008 (CLP) & 2015/830**

www.vishaypg.com

échéant, pour éviter tout contact avec la peau.

Protection respiratoire



Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Système(s) ouvert(s): Porter un appareil respiratoire approprié.

Dangers thermiques

Non applicable.

## 8.2.3 Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

## 9. SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Aluminium Liquide coloré
Odeur	Légère Odeur
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non fixé.
Point de fusion/point de congélation	Non disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	204°C
Point d'éclair	110°C [Closed cup/Coupe fermée]
Taux d'Evaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable - Liquide.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable.
Pression de vapeur	< 1 mm Hg
Densité de vapeur	> 1 (Air = 1)
Densité relative	1.51 (H2O = 1)
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Non applicable.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
Propriétés explosives	Non Explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

### 9.2 Autres informations

Contenu du composant organique volatil (%): 0

## 10. SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité	Stable dans les conditions normales.
10.2 Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Conserver à l'écart des: Acides, bases puissantes, Amines et mercaptans. Ceci peut se produire: Polymérisation Dangereuse. Tout contact avec des amines aliphatiques entrainera une polymérisation irréversible avec fort dégagement de chaleur.
10.4 Conditions à éviter	Tenir éloigné de sources de chaleur ou d'ignition et de la lumière directe.
10.5 Matières incompatibles	Conserver à l'écart des: Acides, bases puissantes, Amines et mercaptans.
10.6 Produit(s) de décomposition dangereux	Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Phénoliques, Oxydes d'aluminium et Aldéhydes.

## 11. SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques (Substances dans les préparations / mélanges)

Toxicité aiguë

Ingestion

Acute Tox. 4: Nocif en cas d'ingestion.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 2.0 Date: 24.08.2015

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),  
1272/2008 (CLP) & 2015/830**

www.vishaypg.com

Inhalation	Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 1244 mg/kg p.c. /jour. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Contact avec la Peau	Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 > 20.0 mg/l. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour.
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Skin Irrit. 2: Provoque une irritation cutanée.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Eye Irrit. 2: Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Skin Sens. 1: Peut provoquer une allergie cutanée.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Muta. 2: Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
<b>Cancérogénicité</b>	Carc. 2: Susceptible de provoquer le cancer.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique</b>	STOT SE 2: Risque présumé d'effets graves pour les organes.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Danger par aspiration</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
11.2 Autres informations	Aucun.

## 12. SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité	Aquatic Chronic 2: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Estimation Mélange CL50 > 1 ≤ 10 mg/l (Poissons)
12.2 Persistance et dégradabilité	Une partie des composants sont peu biodégradables.
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Le produit a un faible potentiel de bioaccumulation.
12.4 Mobilité dans le sol	Le produit devrait être peu mobile dans le sol. (Insoluble dans l'eau.)
12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas classé comme PBT ou vPvB.
12.6 Autres effets néfastes	Rien de connu.

## 13. SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets	Éliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux (2008/98/EEC). Les récipients de cette substance peuvent être dangereux une fois vides car ils contiennent des résidus de produit.
13.2 Autres informations	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

## 14. SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU	<b>ADR/RID / IMDG / IATA</b> UN 3082
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S (Reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700) and Tert-butylphenyl 1-(2,3-epoxy)propyl ether)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Classé comme Polluant Marin./ Substance dangereuse pour l'environnement
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Voir Rubrique: 2
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
14.8 Renseignements supplémentaires	Aucun.

